



L'ANSSI dévoile ses nouvelles orientations stratégiques pour les années à venir

jeudi 23 janvier 2020, par [lpe](#)

Comme annoncé lors du Cyber Festival, en juin 2019, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) partage ses nouvelles orientations stratégiques pour les dix années à venir, à l'issue d'une réflexion menée en interne et à l'externe, au cours des derniers mois. Une démarche innovante, présentée par Guillaume Poupard, directeur général de l'ANSSI, lors de la cérémonie des vœux de l'agence, au Cirque Bormann-Moreno, le 21 janvier.

En juin 2019, l'ANSSI rassemblait l'ensemble de l'écosystème du numérique au Ground Control, à Paris, pour célébrer ses 10 ans d'existence. L'occasion pour l'agence d'esquisser les contours de l'ANSSI de demain, une ANSSI encore davantage ouverte et tournée vers l'innovation pour faire face aux menaces et aux nouveaux usages. Une annonce concrétisée très rapidement via le lancement de la démarche ANSSI10+.

« *L'année 2019 a été riche et particulièrement importante pour l'ANSSI qui a fêté ses 10 ans et conduit des travaux stratégiques qui arrivent à terme aujourd'hui* », relève Guillaume Poupard, directeur général de l'ANSSI.

Au fil des derniers mois de l'année 2019, l'ANSSI a cherché à expérimenter et à innover davantage, en animant des ateliers internes et externes de réflexion. Une démarche de co-construction fidèle à la voie tracée lors du Cyber festival, pour mieux appréhender les grands enjeux qui mobilisent l'agence et la mobiliseront demain. Ainsi, deux sessions ouvertes à des contributeurs extérieurs ont invité ces derniers à réfléchir sur des cas d'usage pour la valorisation de données techniques et opérationnelles, et à se projeter dans l'avenir pour bâtir un imaginaire mobilisateur.

UN EFFORT COLLECTIF INDISPENSABLE

Les premiers résultats de la démarche ANSSI10+ démontrent l'intérêt pour l'agence de mieux tirer parti de l'écosystème qui l'entoure. De manière plus large, les enjeux de confiance et de sécurité numériques nécessitent désormais un effort collectif alliant les acteurs publics et privés qui sont parties prenantes de l'écosystème français du numérique. En tant qu'autorité nationale référente, l'ANSSI doit s'enrichir de visions différentes et trouver de nouveaux relais et effets démultiplicateurs.

« *À l'heure où des grandes puissances vont chercher à maîtriser l'espace numérique, la France a les moyens de rester dans le premier cercle des super puissances dans le cyberspace. Pour cela, nous pouvons compter sur le potentiel et la forte mobilisation de l'écosystème cyber français qui fait notre force : parlementaires, partenaires étatiques, industriels, startups, monde de la recherche...* », affirme Guillaume Poupard.

DE NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Forte de ces constats et s'appuyant sur la compétence, l'ouverture et l'agilité qui constituent ses trois valeurs centrales, l'ANSSI a rédigé le Manifeste « *Pour l'ANSSI des 10 prochaines années ; pour l'écosystème de la cybersécurité* » pour introduire les nouvelles orientations stratégiques qui guideront l'agence au cours des prochaines années.

1. Jouer pleinement le rôle d'éclaireur des transformations numériques ;
2. Renforcer sans cesse l'efficacité opérationnelle de l'agence face à des menaces profondément changeantes, notamment face à la recrudescence des menaces de masse ;
3. Mettre davantage notre compétence au service de la formation en cybersécurité ;
4. Continuer à développer les synergies opérationnelles avec les partenaires institutionnels nationaux de l'agence ;
5. Accompagner la structuration et la montée en puissance de l'écosystème de cybersécurité ;
6. Renforcer l'engagement européen de l'agence ;
7. Être une « administration orientée vers ses bénéficiaires » pour toujours mieux comprendre les besoins, les attentes et les contraintes des bénéficiaires de l'action de l'agence ;
8. Renforcer la culture interne de l'expérimentation et amplifier la capacité d'innovation de l'agence ;
9. Renforcer l'accompagnement des agents de l'ANSSI.

« C'est par des efforts collectifs que notre nation parviendra à rester souveraine dans l'espace numérique. L'ANSSI a la capacité d'animer cette équipe de France cyber en s'imposant comme un acteur régalien capable à la fois de travailler sur des dossiers marqués par le sceau du secret tout en réussissant à s'ouvrir de plus en plus à de nouveaux partenaires », déclare Claire Landais, secrétaire générale de la défense et de la sécurité nationale.

Retrouvez le Manifeste « Pour l'ANSSI des 10 prochaines années ; pour l'écosystème de la cybersécurité » via le lien suivant : www.ssi.gouv.fr/strategie

À PROPOS DE L'ANSSI :

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n°2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information.

Elle est rattachée au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

Photo : Crédits le Petit économiste. L'ANSSI au FIC 2019.